

UNE AGGLOMÉRATION DE TOUS LES POSSIBLES

Le 11 avril dernier, par la voix de vos représentants, vous m'avez renouvelé dans mes fonctions de Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier et investi de votre confiance. C'est pour moi une grande fierté et une forte responsabilité. Présider une intercommunalité c'est, plus qu'ailleurs, recevoir la charge de l'intérêt général. Sa recherche est la seule qui puisse nous guider au sein d'une institution où toutes les sensibilités élues se retrouvent pour œuvrer, dans la coopération, à un projet commun.

« Nous nous déplaçons au-delà de notre bassin de vie et nous créons de la richesse ailleurs que là où nous habitons. »

Il ne faut pas chercher de grandes théories, c'est le bon sens et la nécessité qui conduisent Montpellier Agglomération sur la voie de l'intérêt général. Notre quotidien s'étend au-delà des frontières de notre commune. Nous nous déplaçons au-delà de notre bassin de vie et nous créons de la richesse ailleurs que là où nous habitons.

Notre société est de plus en plus technique et de plus en plus mondialisée. Confrontées à des champs de compétences parfois très spécialisés, nos communes ne disposent pas toujours des moyens de mettre en œuvre une expertise suffisante pour proposer une alternative aux intérêts privés. Au sein de l'Agglomération, elles ont trouvé l'endroit où mutualiser leurs moyens, exercer réellement leurs compétences techniques et restaurer ainsi leur pouvoir de décision. Préserver les ressources et la qualité de vie de nos communes, les rendre maîtresses de leur choix et de leur avenir, c'est le projet d'agglomération que je me suis engagé à poursuivre avec vous.

« Il faut équiper nos lieux de vie, les relier entre eux, en conservant la maîtrise et développer leur potentiel. »

Ce projet passe par le renforcement de notre territoire. Il faut équiper nos lieux de vie, les relier entre eux, en conservant la maîtrise et développer leur potentiel. L'Agglomération s'y emploie par le maillage de ses médiathèques et de ses piscines, la construction d'un réseau performant de tramway et de bus, l'élaboration d'outils d'aménagement du territoire comme le Schéma directeur d'assainis-

sement, l'implantation de pépinières d'entreprise, la valorisation de nos savoir-faire et la préservation de nos traditions. Nous avons déjà beaucoup accompli durant les précédentes mandatures, il faut continuer dans ce sens. Il y a trente ans, notre territoire était en sommeil. Montpellier Agglomération l'a réveillé. Je ne le laisserai pas s'endormir à nouveau.

« Je ne serai pas digne de votre confiance, si je me contentais de réagir sans anticiper. Le bon sens conduit notre Agglomération, mais il ne sert à rien s'il vient en retard. »

Je ne serai pas digne de votre confiance, si je me contentais de réagir sans anticiper. Le bon sens conduit notre Agglomération, mais il ne sert à rien s'il vient en retard. C'est aujourd'hui qu'il faut saisir les enjeux de demain. Notre cadre de vie évolue et, pour se maintenir, nous devons évoluer avec lui, poser des jalons sur l'avenir et se créer des opportunités. Nous ne saurions nous satisfaire d'objectifs à courte vue. Nous en sommes responsables envers les générations futures. Nous disposons d'un formidable potentiel de développement, il faut le réunir, le mobiliser et l'accroître. Aujourd'hui, notre bassin de vie s'est agrandi : nous devons rassembler notre territoire dans une même Agglomération pour rester en phase avec la réalité et exister dans l'avenir.

Je forme le vœu d'une Agglomération de tous les possibles, où chacune de nos communes puisse briller par ses propres richesses, où chacun d'entre nous puisse s'affirmer dans ses qualités personnelles. Cette Agglomération n'est pas un rêve, nous en avons les moyens. Ce que nous avons réussi hier, nous pouvons le poursuivre demain.



Georges Frêche
Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier
Président de la Région Languedoc-Roussillon



HARMONIE
Directeur de la Publication : Jean-Pierre Moure

Directrice de la Communication : Laure Baert

Rédacteur en chef : Daniel Hildesheim

Rédaction : Stéphanie Iannone

Photos : Montpellier Agglomération Vincent Daverio, Cécile Marson sauf mention

Maquette : Laure Verdier Direction de la Communication

Impression : Chirripo Tél. : 04 67 07 27 70

Distribution : La Poste : 04 99 74 39 92

Tirage : 200 000 exemplaires

Dépôt légal : Mai 2008

Direction de la communication, Communauté d'Agglomération de Montpellier
50 place Zeus - CS 39556
34961 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 13 60 00.
www.montpellier-agglo.com



Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé